

# Routot

Le bulletin d'informations municipales • Juin 2021 • N°20



FINANCES

Le budget communal 2021

P. 2



VIE SCOLAIRE

Le collège de Routot s'agrandit

P. 3



TRAVAUX

Le nouveau visage de Routot

P. 4



GRIPPE AVIAIRE

Le recensement des volatiles

P. 6

## Edito

Les restrictions liées à la crise sanitaire ne doivent pas nous faire oublier le plaisir de vivre à Routot.

Chaque jour, l'équipe municipale travaille de concert pour améliorer notre cadre de vie.

Ainsi, le bilan de cette première année de mandat est très positif. Tout en maîtrisant la pression fiscale, notre village a profité de nombreux aménagements et travaux, que nous vous détaillons dans ce bulletin. D'autres sont en cours et seront achevés d'ici la fin de l'année, à l'instar de l'aménagement des quais de bus. Nous avons également préparé le projet de construction de la nouvelle cantine. Si les subventions n'ont pas été accordées cette année, nous avons bon espoir qu'elles le soient en 2022. Ce gros dossier pourrait donc voir le jour à l'horizon 2023.

Education, économie, mobilité, patrimoine, cadre de vie, biodiversité... quelle que soit la thématique, nous tournons notre action vers l'avenir, comme nous nous y étions engagés. Dernièrement, nous avons donc lancé des opérations qui visent à mieux connaître notre territoire et donc à mieux le préserver :

- Rénovation d'une quinzaine de mares,
- Mise en place de l'opération "Renaturons",
- Inventaire croisé du patrimoine bâti et naturel,
- Atlas de la biodiversité.

Ces actions nous permettent d'anticiper une prochaine révision du PLUI et de garantir un développement harmonieux de la commune.

Vous l'avez compris, malgré ces temps difficiles, nous sommes à vos côtés pour garantir le bien vivre à Routot, et bientôt, nous l'espérons, nous organiserons de nouvelles manifestations où nous aurons le plaisir de vous retrouver. Pour cela, nous devons participer à l'effort collectif et nous vacciner. On compte sur vous !

Bien à Vous,  
Marie-Jean DOUYÈRE



## Votre mairie

[www.routot.fr](http://www.routot.fr)  
mairie.routot@wanadoo.fr  
Tél : 02 32 57 31 25

Ouverture de la mairie :

Lundi : 10h à 12h et 15h30 à 17h30

Mardi et jeudi : 15h30 à 17h30

Mercredi : 10h à 12h

Vendredi : 10h à 12h et 15h30 à 17h30

Samedi : 9h à 12h

en présence d'un élu du conseil municipal



Tirage :  
800 exemplaires  
Rédacteur en chef :  
Marie-Jean DOUYÈRE  
Réalisation :  
NOTA BENE  
06 15 14 45 67  
[www.creanotabene.fr](http://www.creanotabene.fr)

## FINANCES PUBLIQUES

## Zoom sur le budget communal 2021



Le conseil municipal a voté le budget 2021. Ce dernier s'était engagé à maîtriser au mieux le budget communal. Ainsi les finances de Routot permettent de ne pas augmenter la part des taux d'imposition communaux pour 2022.

Le budget de fonctionnement se chiffre à 2 411 017,99 €. Y figurent notamment les dépenses à caractère général, comme les charges de personnel, d'énergie ou d'entretien, ainsi que le fonds de roulement de la commune. La section d'investissements s'élève quant à elle à 1 946 640,17 €, somme qui inclut les reports de 2020 et le remboursement des emprunts. Les travaux de la halle (84 147 € subventionnés à 50 %), de l'école (74 653 € subventionnés à 60 %), et du clocher de l'église (5 780 € entièrement financés par la fondation du patrimoine), sont eux, d'ores et déjà réalisés.

**D'autres projets d'investissement sont prévus sur les bâtiments communaux (budget prévisionnel)**

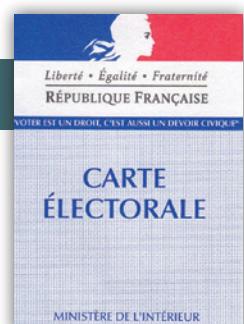
- Réfection et redressement de la façade du 3 rue Dr Collignon qui menace de s'écrouler et retarde les travaux dans la rue (106 384 €),
- Mise aux normes de la salle des fêtes (60 006 €),
- Réhabilitation des ateliers municipaux avec la création de sanitaires, d'un réfectoire, d'un atelier et d'un espace de stockage (60 000 €),
- Réhabilitation du logement de la poste (115 000 € subventionnés à 50 %),
- Mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite du cimetière (30 000 €) dont l'agrandissement est aussi à l'étude,
- Divers travaux et achats de matériels à la médiathèque (22 125 €),
- Équipements de chauffage, matériel informatique, protection des archives à la mairie (44 100 €),
- Restauration de petit patrimoine avec la Croix Coq située au hameau du Crique (15 000 €),
- Premières provisions pour la construction de la nouvelle cantine (100 000 €)

**Côté voirie, au-delà des investissements courants pour l'achat de mobilier urbain, de nombreuses actions sont portées au budget :**

- Mise aux normes des trottoirs et quais de bus de la rue du Dr Collignon pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite,
- Opérations sur l'éclairage public, l'enfouissement et le renforcement des réseaux électriques rue du Dr Collignon (en parallèle des quais de bus et de la réfection des trottoirs), rue de la Statuette et rue des Lauriers (71 903 €). À noter que ces interventions sont réalisées en partenariat avec le SIEGE,
- Pose de points de défense incendie (91 323 €),
- Pose de barrières métalliques pour sécuriser la sortie de l'école (15 000 €),
- Réfection de l'enrobé place des Tilleuls (20 000 €),
- Pose d'un panneau lumineux d'informations (18 635 €),

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

## Les modalités pour bien voter



CARTE  
ÉLECTORALE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Les 20 et 27 juin prochains, vous voterez à la fois pour les élections départementales et les élections régionales.

Deux élections, ce sont deux bulletins de vote et donc deux urnes. Votre bureau de vote situé à la mairie sera donc aménagé en conséquence.

Pour rappel, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales et de présenter une pièce d'identité au moment du vote. À noter que chaque français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans (sauf en cas de recensement tardif ou de déménagement après le recensement).

Concernant le protocole sanitaire, il est vivement conseillé d'avoir recours aux procurations qui sont largement facilitées. En effet, cette mesure est ouverte à tous les électeurs, sans condition, tant que la personne qui donne son mandat et celle qui vote, sont inscrites sur les listes électorales de la même commune. De plus, chaque électeur pourra disposer de deux procurations, une mesure mise en place pour faciliter le vote par procuration en pleine pandémie.

Pour finir, n'oubliez pas votre stylo et votre masque !

# Notre collège se transforme

Depuis novembre dernier, le collège du Roumois est en pleine transformation. Nouvelle cantine, nouvelles salles de classe, amélioration de l'isolation et de la consommation énergétique... Tout a été repensé pour offrir à nos adolescents de meilleures conditions d'apprentissage.

Depuis novembre dernier, la nouvelle cantine, qui comprendra deux salles spécialisées pouvant accueillir 400 enfants sur deux services, est en cours de construction et laisse à penser que la restructuration du collège de Routot sera conséquente. Les interventions se feront en quatre temps :

## ■ Jusqu'en novembre 2021

Construction de la nouvelle cantine et de deux classes.

## ■ De juin à octobre

Installation d'un collège provisoire pour permettre les travaux de restructuration.

## ■ De novembre 2021 à novembre 2022

Réfection des salles de classe, pose d'une nouvelle isolation par l'extérieur, installation de panneaux photovoltaïques, d'éclairages Led et d'un récupérateur d'eau pour alimenter le potager du collège.

## ■ À partir de décembre 2022

Dépose du collège provisoire et remise en état du terrain.



## Le nouveau collège en quelques chiffres

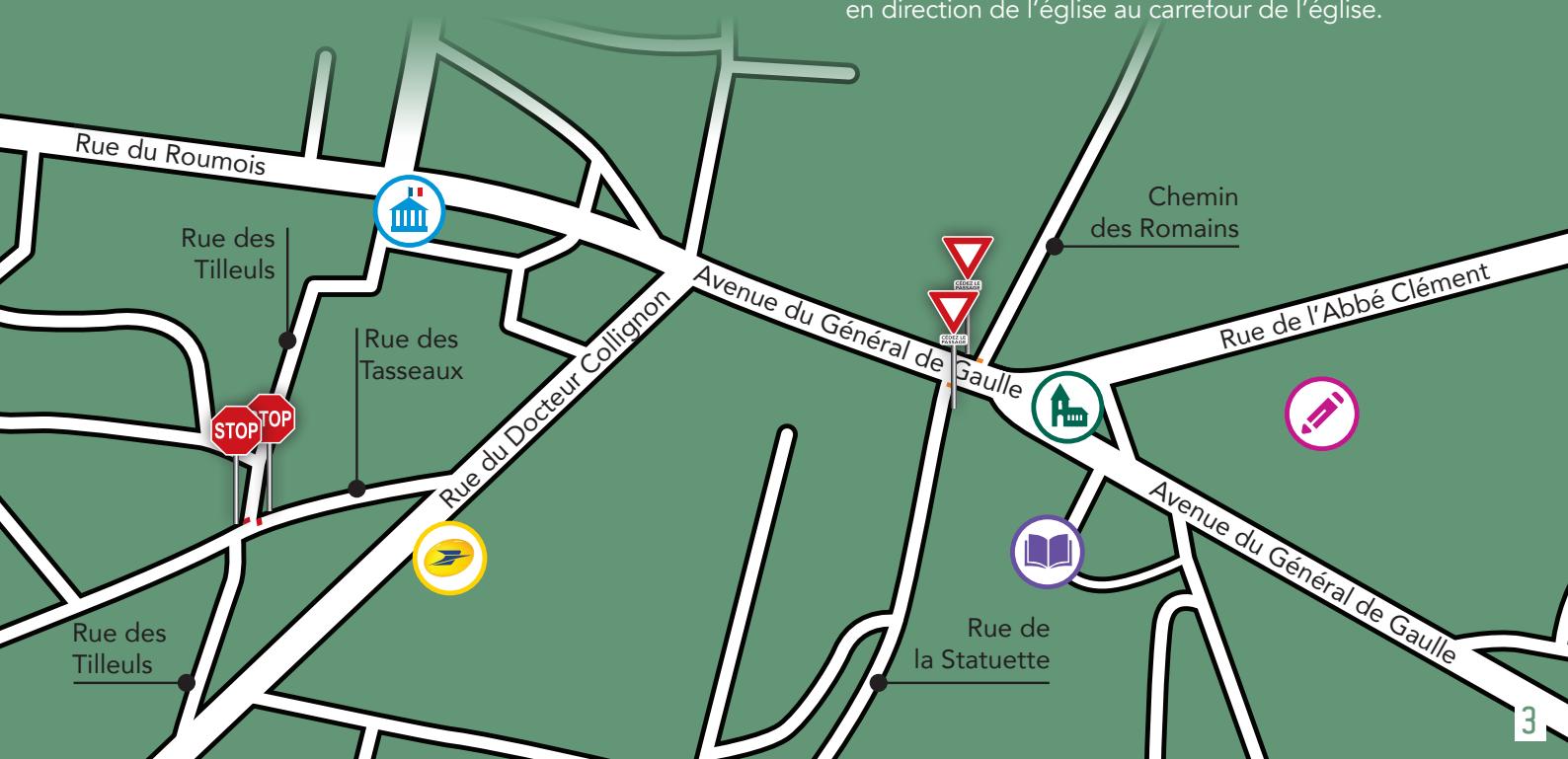
- Coût du projets : 10 Millions d'euros TTC
- Financement : Département de l'Eure
- Surface des bâtiments restructurés et rénovés : 3100 m<sup>2</sup>

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

# Changement de priorité à certains carrefours

Afin de fluidifier le trafic et ainsi renforcer la sécurité routière, la municipalité a décidé de modifier la signalisation routière à certains carrefours.

- Pose d'un panneau STOP à l'intersection de la rue des Tasseaux et de la rue des Lauriers.
- Pose d'un CÉDEZ LE PASSAGE à la sortie du chemin des Romains au carrefour de l'église.
- Pose d'un CÉDEZ LE PASSAGE à la sortie de la rue de la Statuette au carrefour de l'église. De ce fait, le panneau cédez le passage est retiré avenue du Général de Gaulle en direction de l'église au carrefour de l'église.



# Le nouveau visage de Routot en actions et en projets

À l'image de la rénovation de la halle, Routot se transforme et se développe avec des projets qui s'enchaînent dans tous les domaines pour améliorer votre quotidien. Petit tour d'horizon sur les grands chantiers et les petits travaux du moment.

## L'isolation de l'école

Après avoir obtenu des subventions dans le cadre du plan de relance COVID 19, à hauteur de 50 %, et après 10 semaines de chantier (qui se sont terminées fin février), notre école arbore un nouveau look.

L'isolation a été refaite par l'extérieur, un bardage PVC a été posé ainsi que de nouvelles fenêtres avec double vitrage sur la façade nord. La salle de motricité a également profité des travaux avec 4 nouvelles fenêtres dotées de volets solaires.

**Coût de l'opération : 79 000 € subventionnés à 50 %.**



## La réfection de l'éclairage public rue des Drouets

Une partie de la rue des Drouets a fait l'objet du remplacement de l'éclairage public avec des candélabres équipés de LED peu gourmandes en énergie. Le renforcement et l'enfouissement des réseaux était aussi au programme. Cette opération a été réalisée en collaboration avec le SIEGE (Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz de l'Eure) et la commune voisine de Rougemontiers, qui s'est chargée du côté de la rue situé sur son territoire.

**Coût de l'opération (part communale) : 34 700 €**



## L'installation de panneaux "sourire des commerçants"

Suite à la labérisation "Sourire des commerçants" de l'union commerciale de Routot, la municipalité a installé 6 panneaux aux 6 entrées de bourg afin d'inciter nos visiteurs à faire une halte chez nos commerçants.



## Les aménagements de la mairie

Après des travaux d'accessibilité réalisés lors du dernier mandat, la municipalité a souhaité réaménager les espaces d'accueil, de travail et de rangement. Ainsi, les archives ont été réorganisées au secrétariat. Se pose désormais la question d'acquérir un armoire résistant au feu durant 2 heures pour les documents les plus sensibles. Par ailleurs, le bureau du maire et une salle de réunion ont été rénovés (peintures et sols) par nos agents communaux, Franck et Rolland.

**Coût total : 5150 €**



## Les quais de bus de la rue du Dr Collignon

Comme tous les dossiers qui demandent des subventions, le projet de sécurisation et d'accessibilité rue du Dr Collignon, aura pris un peu de temps. Néanmoins, les travaux seront faits pour la fin de l'année. Rappelons qu'il s'agit de rehausser les quais de bus à hauteur des cars, de poser de plaques podotactiles et de reprendre les trottoirs sur 300 mètres. Enfin, la municipalité a décidé de profiter de ces travaux pour mettre en place des toilettes publiques.

**Coût de l'opération : 115 000 € subventionnés à 50 %**



## Le renforcement de la défense incendie

La nouvelle réglementation de défense incendie impose une distance de 200 m maximum entre un bâtiment et un point d'eau incendie, qui devra être doté d'un débit suffisant selon les surfaces des habitations environnantes. Comme toutes les communes du Département, la municipalité a mandaté un bureau d'étude afin de définir un schéma de défense incendie, outil indispensable et obligatoire à la mise en conformité de l'ensemble du territoire communal. Cette première étape vise à identifier les manquements et prioriser les interventions. Pose de bornes incendie, ou de poches à eau (avec parfois la nécessité d'acquérir un terrain), changement de canalisation dont le débit est insuffisant, sont autant d'opérations qui doivent être chiffrées et programmées.



PATRIMOINE

JEUNESSE

SALUBRITÉ

ENVIRONNEMENT

SÉCURITÉ INCENDIE

COMMUNICATION

MOBILITÉ

SIGNALÉTIQUE

AMÉNAGEMENTS

## La réhabilitation du logement de la Poste

Le logement F5 du receveur ayant été libéré par la Poste, la municipalité a décidé de le réhabiliter afin qu'il puisse accueillir de nouveaux locataires dans les meilleures conditions.

**Devis en cours. Travaux subventionnables à 65 %**



## Le jardin du souvenir

Un puits de dispersion sous la forme d'un lit de galets a été créé et la stèle en granit a été nettoyée. Celle-ci permet désormais aux familles d'y apposer une plaque nominative. À noter que la mise aux normes d'accessibilité du cimetière est prévue prochainement.



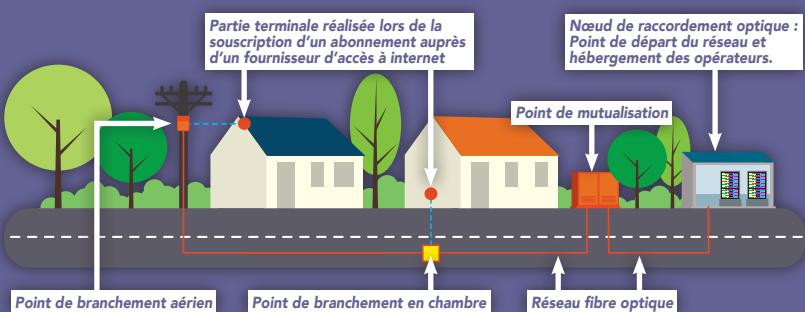
# Quoi de neuf pour la fibre et la 5G ?

**Le déploiement de la fibre optique est en cours sur le Département. D'ici 2023, elle sera opérationnelle sur tout le territoire. Et à Routot ?**

Le NRO de Routot est le 25<sup>ème</sup> sur les 44 à avoir été installé. Il accueillera les équipements actifs des fournisseurs d'accès à internet, pour pouvoir délivrer des services très haut débit vers chaque foyer et entreprise. Il assurera ainsi l'interconnexion des réseaux internet locaux, nationaux et mondiaux. Le NRO situé à Routot va alimenter 4 371 prises. Au deuxième semestre 2021, la moitié de la commune sera éligible. Pour l'autre moitié, il faudra patienter jusqu'au deuxième semestre 2022.



## Sur le terrain, comment ça se passe ?

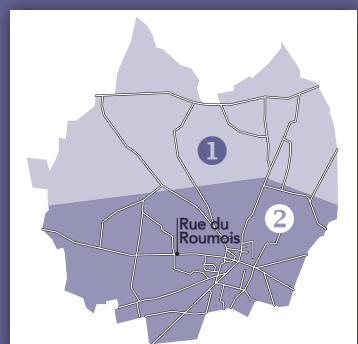


## Les Phases de mise en commercialisation sur Routot

- 1 2<sup>ème</sup> semestre 2021
- 2 2<sup>ème</sup> semestre 2022



■ Vous pouvez consulter l'évolution des travaux, régulièrement mise à jour sur le site d'Eure Normandie Numérique.



## Et après ?

- Une fois la fibre installée sur la commune, vous avez la possibilité de tester votre éligibilité en ligne : <https://e-ftth.axione.fr/eliftth3/gui/public/carte.htm>.
  - Il ne vous reste plus qu'à vous abonner à l'un des opérateurs partenaires et choisir l'offre qui vous correspond.
  - Convenez d'un rendez-vous avec votre opérateur afin qu'un technicien procède à votre raccordement à la fibre optique et suivez la procédure de mise en service.
- Attention, ce service est payant et doit être négocié avec votre opérateur.



## Une antenne Bouygues pour la 5G

- En parallèle du déploiement de la fibre optique, la 5G arrive également à Routot. Dernièrement, une antenne a été installée à la station d'épuration en remplacement de celle positionnée sur le vieux château d'eau. Rappelons que la mise en place de tels équipements est une volonté gouvernementale. La commune ne peut donc en aucun cas s'y opposer, mais se félicite de sa bonne intégration paysagère.



### La restauration de la Halle

Fin avril, après un mois et demi de travaux (réfection de couverture et remplacement des huisseries) Routot a retrouvé sa halle comme au premier jour. Déjà, les marchés profitent de ce bâtiment exceptionnel et la vie reprend.

**Coût des travaux 84 000 €, subventionnés à 50 % sur le HT.**

### L'église

Une reprise de couverture pour palier les infiltrations a été effectuée au niveau du clocher. L'occasion a donc été saisie pour remplacer les moteurs des cloches.

**Coût de l'opération : 5780 €**



### Le déplacement du skate park

Pour des raisons de nuisances sonores et comme s'y était engagée la municipalité, le skate park a été déplacé à proximité du collège et du complexe sportif pour le plus grand bonheur des acrobates sur roulettes.



### Le démontage de l'araignée

Suite à l'inconfort du voisinage, l'araignée de cordes a été démontée. Elle sera repositionnée aux abords de la nouvelle cantine, mais devra pour cela attendre que les travaux de voirie inhérents à ce gros projet soient effectués.



### L'installation d'un panneau lumineux

Un panneau LED d'informations a été commandé et sera posé très prochainement au niveau du carrefour central. Il sera régulièrement mis à jour et vous informera en temps réel sur les sujets qui touchent votre quotidien.

**Coût de l'opération : 18 625 €**



### La construction d'une cabane à cartons

Une nouvelle cabane à cartons a été installée au point d'apport volontaire à proximité du collège.

Rappelons qu'elle a été fabriquée en régie par nos agents communaux Franck et Rolland.

## Les règles de bon voisinage



■ Le brûlage des déchets verts à l'air libre, c'est interdit !

Pourtant, chaque année en France, 1 MT de déchets verts sont brûlés à l'air libre, provoquant de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement...

■ Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de gêner le voisinage, en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon, les débroussailleuses, tronçonneuses, bétonnières, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 7h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



■ Les propriétaires de chiens ou les personnes en ayant la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

## Concours maisons fleuries

Le concours, ouvert à tous les habitants sans inscription, vise à encourager le fleurissement des façades, des jardins, des maisons, des jardins visibles de la rue et des commerces. Un jury, composé de membres extérieurs au conseil municipal, fera le tour du village avant le 14 juillet. Il effectuera un classement en fonction de la qualité des plants, l'harmonie des couleurs, la propreté, l'entretien, la gestion de l'arrosage....

Les meilleurs jardiniers se verront remettre du matériel de jardinage, des végétaux, des livres ou encore des bons cadeaux. Bonne chance à tous !

## Un jardin au top pour les polliniseurs avec l'appli Bio'Roumois



Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande a mis en place une application mobile visant à évaluer la biodiversité de votre jardin et le cas échéant à l'améliorer. Le principe est simple ; l'application vous aide à faire un diagnostic de votre terrain : présence de haies, de pierres, de souches, zone piétinée, enherbée, tondue, sauvage, nombre et variété des essences végétales... Après avoir répondu au petit questionnaire, vous obtiendrez votre note "Biodiversité". À vous de l'améliorer en suivant les conseils qui vous seront dispensés. Ainsi, vous participerez à l'amélioration de la biodiversité, garante de la survie des polliniseurs, sans lesquels nous ne serions pas grand chose !

À noter qu'à l'avenir, la biodiversité deviendra un critère d'évaluation pour le concours des maisons fleuries.

L'application **BIO'ROUMOIS** est disponible en téléchargement gratuit sur Google Play.

## Les insectes polliniseurs en quelques chiffres

- 75 % de la production mondiale de nourriture dépend des insectes polliniseurs.
- Entre 60 et 90 % des plantes sauvages ont besoin des insectes polliniseurs pour se reproduire.
- 220 milliards d'euros : c'est la valeur estimée du service rendu par la pollinisation dans le monde.

**Et pourtant, les polliniseurs disparaissent. La situation est dramatique :**

- Les populations d'abeilles domestiques ont chuté de 25 % en Europe entre 1985 et 2005.
- Ces derniers hivers, la mortalité des polliniseurs était de 20 % en moyenne en Europe, voire de 53 % dans certains pays.

## Propriétaires de volailles, faites-vous recenser !



C'est "l'autre épidémie" du moment, même si elle ne présente aucun risque pour l'homme. Néanmoins, la grippe aviaire peut avoir des conséquences catastrophiques pour la filière. C'est donc l'occasion de rappeler que le recensement des propriétaires d'oiseaux et volailles est une démarche obligatoire.

Cette épidémie de grippe aviaire (virus H5N8), repérée en décembre, se propage extrêmement rapidement. Le virus touche toutes les espèces de volailles, mais cet épisode frappe particulièrement les canards.

La souche du virus étant particulièrement virulente et contagieuse, il n'existe donc aucun autre moyen de l'endiguer que par des abattages préventifs. Ainsi, dès qu'un foyer est repéré, tous les palmipèdes dans un rayon de 5 km sont abattus. Les élevages doivent être nettoyés et désinfectés, et la production interdite pendant une période variable.

Il est donc utile de rappeler que tous les propriétaires de volailles (basse-cour) ou d'autres oiseaux élevés en extérieur, doivent se déclarer en mairie depuis la parution d'un arrêté en 2006. Seuls les oiseaux détenus en permanence à l'intérieur de locaux ne sont pas concernés par cette mesure.

Pour vous faire recenser, remplissez le formulaire Cerfa (15472\*01) disponible à la mairie ou sur le site internet de Routot.



## Les terrains de boules du comité des fêtes

4 terrains de pétanque ont été aménagés par Sylvain Eude, Francis Binet, Philippe Merre et Marc Daligaux, tous bénévoles du Comité des Fêtes. Situés derrière la salle des fêtes, les terrains sont accessibles gratuitement à tous les amateurs de pétanque. Une opération de 6000 €, rendue possible grâce au maintien du versement des subventions aux associations par la mairie.



## Le CCAS au contact de nos aînés

Suite à l'annulation du repas des anciens pour cause de crise sanitaire, les 9 membres du CCAS ont distribué 190 colis originaux à nos aînés, en y associant les enfants de l'école et la médiathèque. Ainsi, en plus de la traditionnelle douceur chocolatée, nos anciens ont eu le plaisir de découvrir dans leur colis un dessin d'enfant, un marque-page avec tous les numéros utiles et des masques jetables. Un petit journal est venu compléter le tout avec des articles sur Routot et sa région, des photos anciennes de la commune, des infos et des conseils lecture de la médiathèque et quelques jeux pour se distraire. L'initiative a été très appréciée par nos aînés qui ont pu, le temps d'une visite, retrouver ce lien social et intergénérationnel si souvent mis à mal ces derniers temps. Ce contact a également permis de prendre des nouvelles, d'informer, et parfois rassurer sur la question de la vaccination.



## Les commerces du centre bourg à votre service

Le centre bourg de Routot a la chance de compter un grand nombre de commerces de proximité, alors qu'ailleurs, les centre-villes se vident de leurs boutiques au profit des grandes surfaces ou des plateformes d'achats en ligne. Cette exception, nous la devons à nos commerçants dynamiques, qui se sont vus décernés le label "Sourire des commerçants". A l'heure où beaucoup d'entre eux souffrent des restrictions causées par la crise sanitaire, nous vous invitons à les fréquenter assidûment dès que les conditions d'accueil le permettront. Retrouvez toutes leurs coordonnées sur routot.fr

CAFÉ Le Brazza 02 32 56 87 49 • CAFÉ Le Prémare 02 32 57 96 14 • CAFÉ Le café du Stade 02 32 57 31 85  
ÉPICERIE Epicerie Viveco 09 81 00 07 51 • BOUCHERIE Boucherie du Roumois 02 32 57 35 34 • BOULANGERIE Boulangerie Bouchard 02 32 57 30 85 • ÉPICERIE Aux blés d'or 02 32 57 31 48 • ÉPICERIE Un temps pour soi 02 32 57 31 61 • COIFFURE Ingrid Coiffure 02 32 57 31 47 • INSTITUT Institut Terre Sereine 02 32 57 41 93 • TOILETTAGE Cally Toilettage 07 66 12 83 50 • FLÈURS Isa Fleurs 02 32 41 09 77 • KEBAB Kebab du Roumois 02 32 42 89 88 • PHARMACIE Pharmacie Muta 02 32 57 31 06 • ÉPICERIE L'Auberge de l'Écurie 02 32 57 30 30 • ÉPICERIE Ceasar Pizza 02 32 42 18 36 • ÉPICERIE Ceasar Burger 02 32 20 63 52 • ÉPICERIE La Maison du Père Tranquille 02 32 57 36 80 • IMMOBILIER Routot Immobilier 02 27 36 72 47 • ÉLECTRO Marin Optimhome 06 11 30 40 56 • ÉLECTRO Garage Renault 02 32 57 30 20 • ÉLECTRO Garage Citroën 02 32 57 30 48 • ÉLECTRO Éléphant Bleu 06 29 02 22 59 • ÉCOLE Auto école 02 32 42 38 19 • ÉPICERIE Crédit Agricole 09 69 39 31 58



### Les marchés de Routot

Sous la Halle et Place de la Mairie  
Tous les mercredis et samedis matin

- Producteurs fermiers
- Producteurs locaux
- Primeurs
- Crémier œufs frais
- Volaillers
- Poissonnier
- Boucher charcutier
- Horticulteur
- Vêtements, accessoires, bazar



Retrouvez dans  
le prochain numéro,  
les services et artisans  
sur Routot



## Zoom sur les services assurés par la CCPAUR

Chaque jour, la CC Pont-Audemer Val-de-Risle assure une multitude de services auprès des habitants du territoire. De la prévention des inondations à la gestion des ordures ménagères en passant par les équipements sportifs, petit tour d'horizon en images ...



## La médiathèque ouvre le champ des possibles

Malgré la crise sanitaire, le Département a maintenu son "Festival X.Po : L'expérience des possibles". Lola et Jules, de la Compagnie Holophore, ont donc investi la médiathèque le temps d'une matinée pour proposer aux 7-12 ans un atelier innovant et inédit !



Après avoir écrit un petit scénario, créé des décors et des costumes et joué la comédie devant un fond vert, les enfants ont assisté au montage de leur travail avec Lola et Jules avec pour finalité la diffusion de la scénette en hologramme via une tablette... Le numérique a permis à chaque enfant de devenir un artiste... et un hologramme ! Grâce à la créativité de Lola et Jules, les enfants ont réellement vécu une expérience unique et pleine de poésie. Au-delà de se découvrir actif et créatif avec une tablette numérique, il se sont découvert scénariste, cadreur, chef décorateur, costumier, accessoiriste, comédien dans un cinéma muet, cascadeur... et découvrir l'utilité du fond vert, le travail de monteur, les différentes facettes du cinéma.

Bravo à Adrian, Hector, Alice, Paula, Isis, Leyna, Sianah et Lucie !!!! Vos créations sont visibles sur la page Facebook de la médiathèque. Vous y retrouvez également les dernières infos !



## MAIRIE

## Bonne retraite Noëlle !

Noëlle Viéville prend sa retraite le 1<sup>er</sup> juillet prochain après 10 ans passés à l'accueil de la mairie.

Au-delà de l'accueil du public, Noëlle a assuré la gestion de l'état civil, la location des salles, les inscriptions à l'école, à la cantine mais aussi pour l'étude surveillée, sans oublier le secrétariat ! C'est Magali Lebé, nouvellement embauchée qui prendra le relais et aura désormais le plaisir de vous guider dans vos démarches.

## L'état civil\*

\* autorisation selon RGPD

### Mariages

- Rémy DELAMARE et Annie-Claude MAHIEU, le 6 mars 2021

### Décès

- André DEMAN, le 1<sup>er</sup> juin 2020
- Christian COUTURIER, le 9 novembre 2020
- Alain YBERT, le 16 novembre 2020
- Bruno PINTO DA SILVA, le 20 décembre 2020
- Denise PERDRIX, le 24 décembre 2020
- Abdelkader BENCHABANE, le 26 décembre 2020
- Jean-Christophe LETELLIER, le 15 janvier 2020
- Érick DUPIN, le 16 janvier 2021
- Hubert TROUVÉ, le 13 février 2021
- Sylvie DÉMARAIS, le 9 mars 2021
- Jean-Paul FIQUET, le 17 mars 2021
- André DELARUE, le 26 avril 2021

### Naissances

- Emma DUMONT, le 18 janvier 2021
- Peyton JACQUES, le 28 janvier 2021
- Tiago MARTIN HAVET, le 19 mars 2021
- Joy DUMONTET, le 1<sup>er</sup> avril 2021
- Kayden Kévyn SAMPIC, le 26 avril 2021

## L'agenda



Attention, les manifestations ci-dessous auront lieu uniquement si la situation sanitaire et les directives gouvernementales le permettent.

- Du vendredi 18 au dimanche 20 juin : Fête de le Saint-Jean
- Mardi 13 juillet : Fête nationale et feu d'artifice
- Samedi 4 septembre : Fête des associations
- Samedi 4 septembre : Accueil des nouveaux habitants
- Dimanche 19 septembre : Journée du patrimoine à la maison du lin
- Samedi 9 octobre : journée des commerçants et comice agricole